



**10 ANS DE
GARANTIE.**

**POUR TOUS LES
ONDULEURS
JUSQU'À 10 KW.**

5+5 = 10 ANS DE TRANQUILLITÉ. DÉSORMAIS TOUS LES ONDULEURS JUSQU'À 10 KW RECEVRONT UNE GARANTIE MATÉRIEL DE 5 ANS SUPPLÉMENTAIRES TOTALEMENT GRATUITE.

/ Fronius développe depuis plus de 20 ans des solutions innovantes dans l'électronique solaire. Nos onduleurs sont mondialement reconnus pour leurs très grandes qualités et fiabilité.

/ Nous soumettons nos onduleurs à des tests très contraignants afin de répondre à des normes de qualité très élevées. Nos produits sont adaptés aux températures extrêmes, aux environnements humides, salins et poussiéreux.

/ Nous sommes heureux de vous offrir cette tranquillité et la confiance que nous avons dans nos produits. Du 1er février au 30 juin 2013, nous vous offrons une «garantie matériel» de 5 ans supplémentaires en plus de votre garantie constructeur originale de 5 ans (selon les conditions usuelles de garantie).¹

/ La «garantie matériel» couvre tous les coûts matériels engagés. Un forfait de transport et/ou de main d'oeuvre seront facturés par Fronius à votre installateur.²

/ Vous souhaitez des renseignements complémentaires à propos de cette offre exceptionnelle de «10 ans de garantie sur les onduleurs jusqu'à 10 kW», rendez-vous sur notre site :

www.fronius.com/solar/aktion.

1 Offre valable pour la gamme Fronius IG, TL et toute la gamme IG Plus (sauf IG Plus 150V-3). La facture d'achat, le numéro de série de l'appareil, ainsi que le procès verbal de mise en service peuvent être requis pour validation de l'offre.

2 Si nécessaire, votre installateur pourrait être amené à refacturer sa prestation.



Fronius France
ZAC du Moulin
8, rue du Meunier - BP 14061
95723 Roissy CDG Cedex
France
pv-sales-france@fronius.com
www.fronius.fr

Fronius International GmbH
Froniusplatz 1
4600 Wels
Österreich
pv@fronius.com
www.fronius.com